DEPARTEMENT DE L'OISE
Canton de Chaumont-en-Vexin
Commune de Montagny-en-Vexin
3 Place de la mairie 60240 Montagny-en-Vexin
Tél 03.44.49.92.18 E.mail : mairie@montagnyenvexin.fr

ARRETE 2024-030 portant numérotation de voirie (parcelle A 81)

Le Maire de Montagny-en-Vexin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant qu'il convient d'attribuer un numéro à la propriété cadastrée A 81

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire,

A R R E TE

Article 1er : Il est prescrit la numérotation suivante sur la voie :

Libellé de la voie	Référence cadastrale	Numéro
rue du bout des murs	A 81 (Anciennement A 29 pour partie)	5 TER

Article 2 :

Un plan est annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le numérotage est matérialisé par l'apposition d'une plaque portant en chiffre arabes blancs sur fond bleu le numéro de l'immeuble.

Article 4 : La fourniture de la plaque (premier établissement) est à la charge de la commune. Cette plaque sera apposée sur le mur de clôture à gauche de l'accès naturel et piétonnier ou à défaut sur la boîte aux lettres.

Article 5 : Les frais d'entretien et de réfection du numérotage sont à la charge des propriétaires.

Article 6 : Les propriétaires doivent veiller à ce que les numéros inscrits soient constamment nets et lisibles et conservent leurs dimensions et formes premières.

Article 7 : Aucun numérotage n'est admis que celui prévu au présent arrêté. Aucun changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

Article 8 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements.

Article 9 : Le présent arrêté sera adressé à :

- Service National des adresses de la Poste

Et notifié aux intéressés

Article 10 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à Montagny-en-Vexin

Le 30 septembre 2024

Loïc TAILLEBREST, Maire

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

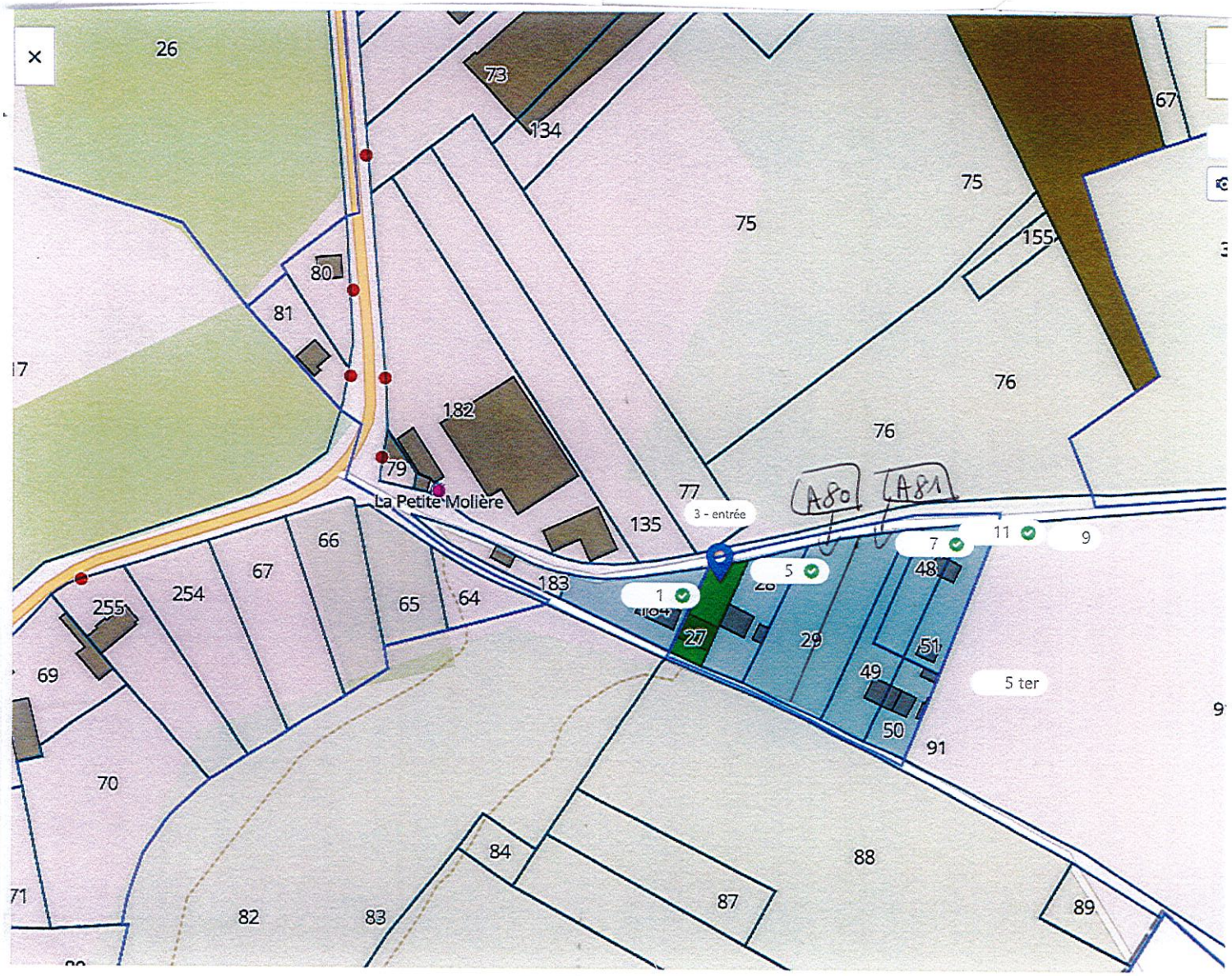

26
73
134
67
75
75
155
80
81
17
182
76
76
79
La Petite Molière
77
135
3 - entrée
A80
A81
66
67
254
255
65
64
183
1
5
7
11
9
48
27
29
51
49
5 ter
69
50
91
70
84
88
71
82
83
87
89